

Le Bulletin de la PFEV

N°1 – Mars 2015

Rédaction : PFEV

Des Nouvelles environnementales

Ce Bulletin est le premier numéro d'une lettre internet que la Plate-Forme Environnementale Vétérinaire d'Oniris se propose de diffuser, à une fréquence trimestrielle, pour faire connaître ses activités et vous apporter quelques informations relatives à l'environnement qui touchent au monde vétérinaire. La PFEV a été créée en 2009 et rassemble 2 structures originales de notre Ecole : le Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes des Pays de la Loire (CVFSE) et le Centre AntiPoison Animal et Environnemental de l'Ouest (CAPAE-Ouest).

Sa mission est de fédérer et coordonner des activités de services, d'aide à l'appui scientifique et technique, de formation, de recherche appliquée et de développement en matière d'évaluation des risques infectieux et chimiques pour les écosystèmes. Le vétérinaire, quel que soit son domaine d'activité, est en effet aujourd'hui un intervenant potentiel dans de nombreuses problématiques environnementales, en particulier celles touchant à la santé publique, aux effluents d'élevage et à la biodiversité. La PFEV a pour objectif principal de participer à l'avancée des connaissances dans ces domaines, en apportant une contribution qui s'appuie sur ses compétences pluridisciplinaires (écologie, épidémiologie, infectiologie, toxicologie, pharmacologie).

Nous espérons que ce Bulletin vous intéressera et vous souhaitons bonne lecture.

Le E du CAPAE-Ouest

Les appels reçus au CAPAE-Ouest ne portent pas seulement sur les risques d'intoxication accidentelle pour les animaux domestiques.



Le Centre est également contacté pour les espèces sauvages : oiseaux et petits mammifères principalement, en particulier lors de suspicions de mortalité liée à l'usage des pesticides. Il propose par ailleurs son expertise dans l'évaluation des risques environnementaux de diverses pratiques pouvant conduire à une pollution chimique : par exemple, il répond aux agriculteurs qui s'interrogent avant d'accepter l'épandage des boues urbaines sur leurs terres, il est contacté par les pompiers du SDIS appelés pour un déversement accidentel de lisier, ou encore il apporte son concours à divers organismes publics (Communautés de communes, Syndicats mixtes de gestion de l'eau...) dans la gestion des sédiments de curage des cours d'eau et marais...

Pour contribuer à l'information des vétérinaires et du public il dispose d'un site internet spécifique : www.centre-antipoison-environnemental.com et peut ainsi être joint par courriel pour une réponse écrite.

Le CVFSE en première ligne face aux pollutions par les hydrocarbures

Le CVFSE est membre de l'Union Française des Centres de Sauvegarde. Il est reconnu sur le plan national et international comme Centre référent pour la prise en charge de la faune sauvage mazoutée : il participe ainsi aux côtés de la fondation européenne Sea Alarm à la rédaction d'un manuel de premiers secours à la faune sauvage victime de pollution par les hydrocarbures dans le cadre du projet "Preparedness for Oil-polluted Shoreline cleanup and Oiled Wildlife interventions (POSOW)".

Une convention est de même en cours avec le Groupe Total, le CVFSE étant l'interlocuteur français privilégié en cas de catastrophe par hydrocarbures touchant l'avifaune : le CVFSE a ainsi rédigé pour le groupe, une synthèse sur les techniques d'effarouchage de la faune sauvage marine.



Il travaille également avec les collectivités territoriales (DREALs Bretagne et Pays de la Loire, préfectures) pour la révision du plan Polmar et la prise en compte de la faune sauvage.

 CVFSE : 02 40 68 77 76  CAPAE-Ouest : 02 40 68 77 40

La PFEV regroupe des enseignants-chercheurs et personnels IATOS qui y contribuent à temps complet ou partiel : Suzanne Bastian, Doriane Blottière, Annaëlle Bourigault, Jean-Claude Desfontis, Philippe Gourlay, Martine Kammerer, Caroline Ladan, Olivier Lambert, Elodie Laurent, Nelly Le Martret, Monique L'Hostis, Bérengère Maheu, Yassine Mallem, Hervé Pouliquen, ainsi que toute une équipe d'étudiants, vétérinaires ou en masters, et de bénévoles

La PFEV et la formation continue

* Depuis 2005, une formation continue en « **apiculture pathologie apicole** » a été mise en place pour les vétérinaires. Le but étant de former des vétérinaires à la pathologie apicole et de pouvoir réaliser un maillage du territoire en compétences sanitaires. En 9 sessions de formation, 115 vétérinaires ont été formés et sont actifs, soit en administration (DDPP, DPSCP, DRAF...), ou en pratique sanitaire (praticiens) ... Par ailleurs, une commission apicole a été créée au sein de la SNGTV, de la FVE, et du SVEL et les vétérinaires diplômés sont représentés au CSO. La création de cette formation permet à la profession vétérinaire de s'impliquer immédiatement dans le cadre de la réorganisation sanitaire.

Suite à une demande de la filière apicole, d'autres cursus ont été pris en compte au travers de la formation d'agronomes et de techniciens sanitaires depuis 2014.

* **La formation CERTIFAUNE** (Certification de formation supérieure vétérinaire à la réhabilitation de la faune sauvage européenne autochtone) mise en place en 2013 par l'équipe de direction du CVFSE, permet aux vétérinaires diplômés ou aux étudiants en fin de scolarité et titulaires du DEFV d'aborder tous les aspects liés à la prise en charge médicale et l'hospitalisation d'animaux sauvages d'espèces non domestiques : stabilisation médicale, dominantes pathologiques, imagerie médicale, anesthésie-chirurgie, examens de laboratoire, prise en charge des oiseaux mazoutés, ... Cette formation est notamment destinée aux vétérinaires souhaitant s'impliquer dans les centres de réhabilitation de la faune sauvage. Les enseignements pratiques et théoriques sont dispensés par le personnel du CVFSE, des enseignants-chercheurs d'Oniris et des praticiens vétérinaires extérieurs à l'établissement. Chaque année, une dizaine de vétérinaires sont ainsi formés.

* Le **DIE Médecine de Catastrophe et d'Environnement**, né à l'initiative de la Société Vétérinaire Française de Médecine de Catastrophe est un enseignement modulaire post-universitaire dont l'organisation se partage entre l'ENV d'Alfort, VetAgroSup à Lyon, et Oniris. Cette formation, destinée aux vétérinaires, a pour objet d'apporter une culture de sécurité civile et environnementale permettant de participer aux mesures de sauvegarde et de secours, en cas de risques naturels, technologiques et biologiques exposant la santé animale, la santé publique et les milieux naturels. Le module intitulé « Environnement et pollution-Protection des chaînes alimentaires » est organisé à Oniris, par le CAPAE-Ouest, dans le cadre de la Plate-forme Vétérinaire Environnementale.

Le plan Ecophyto

Le plan Ecophyto 2018, mis en place en 2008 par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, avait pour but de **réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques de 50 % à l'échéance 2018**, en s'appuyant sur la modification des pratiques agricoles. Mais l'objectif était trop ambitieux, et on ne fixe plus de chiffre ni de date aujourd'hui...



La PFEV est impliquée dans la mise en place du Plan au niveau régional, car elle participe au groupe « Biodiversité » coordonné par la DREAL des PLL.

Cette contribution a été à l'origine du stage d'Hélène Renault (actuellement en 4A) à la coopérative Terrena. Ce stage, intitulé « *Contribution à l'étude des relations entre les pratiques phytosanitaires dans les exploitations d'élevage et la biodiversité du milieu naturel et de l'agro-écosystème* ». Il a permis la réalisation d'une enquête sur la perception de la biodiversité par les éleveurs, et d'un bilan des principales matières actives utilisées dans les cultures fourragères avec leurs caractéristiques écotoxiques.

Les chiffres du numéro

L'impact potentiel de l'élevage de ruminants sur réchauffement climatique est régulièrement évoquée dans les médias. Ainsi, au niveau mondial, la contribution des bovins à la production de méthane serait de 16 % (source INRA). Mais n'oublions pas que l'élevage contribue aussi à la dépollution de façon indirecte : les prairies participent au stockage du carbone, et le sol prairial accumule ainsi

760 kg de carbone/ha/an

(Soussana et al- Mitigating GHG Emissions from ruminants Livestock systems through the management of carbon sequestration in grasslands – Proceedings of climate change and food security conference madrid 2014)

2015 Année internationale des sols



2015 a été déclarée par les Nations Unies « Année internationale des sols », avec le slogan *Des sols sains pour un vie saine.*

La dégradation des sols est en effet un phénomène de plus en plus préoccupant à l'échelle mondiale. Menacés par l'érosion, les inondations, la salinisation, la surexploitation et la pollution, ils sont beaucoup plus fragiles et vulnérables qu'on ne l'imagine. Les vétérinaires peuvent participer à leur protection, en relayant le message autour d'eux, en particulier auprès des éleveurs et des jardiniers amateurs...

La Biodiversité en ville

Le CVFSE participe au programme régional URBIO "Biodiversité des aires urbaines" (2012-2017) avec l'étude de la richesse spécifique et l'abondance des abeilles sauvages dans 3 villes (Nantes, Angers, La Roche-sur-Yon). Il s'agit d'évaluer l'impact de l'urbanisation sur les communautés d'abeilles sauvages le long d'un gradient « centre-ville/espace péri-urbain », en lien notamment avec la flore présente et les modes de gestion des espaces verts. Cette étude vise ainsi à améliorer les connaissances sur la diversité, la répartition et l'écologie de ces insectes encore peu connus, pour mieux les prendre en compte dans les politiques de gestion des milieux.

Soutenance de thèse d'université

Le 25 février dernier, Philippe Gourlay ingénieur de recherche au CVFSE, a soutenu sa thèse d'Université en épidémiologie : " Agents biologiques portés par l'avifaune sauvage : estimation et catégorisation des risques en Europe, surveillance épidémiologique en France métropolitaine «